



Hussigny Godbrange

Mairie 1, rue Maréchal Foch 54590

T. 03 82 44 40 16

E-mail : mairiedehussigny@orange.fr

COMPTE- RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 SEPTEMBRE 2025

Etaient présents : M. CAMELLE, Maire- M. PIERMANTIER- Mme SOLIDA-
M. MANOCCHI – M. LECLERC –Mme SUJKOWSKI, Adjoints,
M. RUGGIERI- M. RUBEO-LISA- Mme MONTI –Mme CANONICO- M. MORANDA-
Mme TOMASINI- Mme MOCQUARD –Mme CALLEGARO- M. ATHMANI –
Mme LAKHBAT- Mme BRUSCO -M. LAVANDIER.

Absents représentés :

Mme JOLY qui donne procuration à M. PIERMANTIER.
Mme MALANDRA qui donne procuration à M. MANOCCHI.
M. RIGHI qui donne procuration à M. CAMELLE.
Mme FERÉ qui donne procuration à M. LECLERC.
M. NAPOLI qui donne procuration à M. MORANDA.

Excusés : M. PACINI- M. MEDDOUR- Mme LORANGE- M. BOTTAZZI.

Secrétaire : Mme BRUSCO.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

-DECIDE d'instaurer la participation au financement des contrats et règlements souscrits par les agents de la collectivité dans le cadre de la convention de participation conclue à compter du 1^{er} janvier 2026 par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Meurthe-et-Moselle (CDG54) pour le risque prévoyance, selon les conditions reprises ci-dessus, et d'inscrire au budget les crédits nécessaires à son paiement à hauteur de 17 euros/mois/agent.

DECIDE d'adhérer à la convention de participation conclue par le CDG 54 en signant la convention de partenariat pour la mise en oeuvre des garanties de protection sociale complémentaire-risque prévoyance avec le CDG 54 et les conditions particulières relatives à ce contrat à compter du 01 janvier 2026.

AUTORISE M. le Maire à signer tout document en découlant.

-DEMANDE l'inscription à l'état d'assiette des coupes suivantes en 2026 : parcelles n°24a ; 22u ; 23 u ; 33u ; 34u ; 35u ; 40u et 41u.

DECIDE conformément à l'aménagement de la forêt communale- territoire de Morley- la mise en vente de ces coupes (réglées et non réglées) selon la destination suivante : vente en bloc et sur pied.

- APPROUVE l'installation d'un système de vidéoprotection estimé à 91 482,40 euros HT.

SOLLICITE pour le financement de ce projet une subvention au taux maximum de 30% auprès de l'Etat, au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux 2026.

-APPROUVE les travaux de remise en état de la liaison entre la rue du Maréchal Foch et la rue d'Alsace, estimés à 95 000 euros HT selon le devis établi par l'entreprise CARRADORI-BATIMENT.

SOLLICITE auprès de la Communauté d'Agglomération du Grand Longwy une subvention de 15 000 euros pour le financement de ces travaux, au titre du fonds de concours aux communes 2025.

-DECIDE d'attribuer la subvention suivante :
Association SOS Chat'Mour700 €

Fait à Hussigny-Godbrange, le 23 septembre 2025.

Le Maire,

Laurent CARMELLE.

